## L'Autorité Internationale des Fonds Marins

## Communiqué de Presse



Onzième Session Kingston, Jamaïque 15 – 26 août 2005

Assemblée (matin) Conseil (matin) FM/11/2 15 août 2005

## OUVERTURE DE LA ONZIÈME SESSION DE L'AUTORITÉ INTERNATIONALE DES FONDS MARINS

Réunis ce matin à Kingston, au siège de l'Autorité, les deux organes principaux de l'Autorité internationale des Fonds Marins ont entamé les travaux de la onzième session qui se déroule cette année du 15 au 26 août.

Au début de la séance, l'Assemblée, composée de 148 membres, a élu par acclamation à sa présidence M. Olav Myklebust, Directeur adjoint du Ministère des Affaires étrangères de la Norvège, dont la candidature a été proposée par la Finlande au nom du Groupe d'États de l'Europe occidentale et autres États (pour note biographique, voir Communiqué de presse FM/11/3). M. Myklebust succède à M. Dennis Francis (Trinité et Tobago).

L'élection des vice-présidents a été reportée à jeudi matin, afin de permettre aux groupes régionaux de se concerter sur le choix des candidats. L'Assemblée a adopté l'ordre du jour après modification du point 12, qui inclut désormais l'examen de la demande de l'Union Internationale pour la conservation de la nature (IUCN), désireuse de devenir membre observateur de l'Assemblée.

Conformément au paragraphe 7 de l'article 163 de la Convention des Nations Unies et au paragraphe 3 de l'article 80 du règlement intérieur qui prévoit la tenue d'élections en cas de décès, d'incapacité ou de démission d'un membre d'une commission avant l'expiration de son mandat, l'Assemblée a procédé à l'élection de quatre membres de la Commission des Finances. Il s'agit de Messieurs Oleg Alekseech Safronov de la Fédération de Russie, qui est Directeur adjoint de la Division des finances du Ministère des Affaires étrangères de la Fédération de la Russie; Alexander Stedfeld, qui occupe la fonction de Directeur adjoint de la Division du budget du Ministère de l'économie et du travail de l'Allemagne; Antonin Paoizek appartient au Ministère de l'Industrie et du commerce de la République tchèque; Kyaw Moe Tun est Premier Secrétaire chargé des Affaires économiques et financières de la Mission permanente de Myanmar aux Nations Unies. Les Vice-présidents fraîchement élus mèneront à leur terme les mandats de leurs prédécesseurs.

L'Assemblé a approuvé l'adhésion de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) en tant que membre observateur, conformément au paragraphe 1(b) de l'article 82 du règlement intérieur autorisant l'Assemblée à inviter des organisations intergouvernementales à participer à ses débats à condition que leur soit conféré le statut de membre observateur.

Parmi les autres questions à l'ordre du jour figurent le rapport annuel du Secrétaire Général Satya N. Nandan, le rapport et les recommandations de la Commission des finances ainsi que le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs. L'Assemblée procèdera également à l'examen et à l'adoption du règlement relatif à la prospection et à l'exploitation des sulfures polymétalliques et des croûtes riches en cobalt.

Lors de sa première séance qui a suivi celle de l'Assemblée, le Conseil de l'Autorité composé de 36 membres, a élu par acclamation M. Hee Kwon Park (République de Corée) comme président pour la session. Il succède à M. Baidy Diène (Sénégal). M. Park est Directeur général du Bureau des traités du Ministère des affaires étrangères et du commerce de son pays. (Pour note biographique, voir Communiqué de presse FM/11/4). Il a été nommé par la délégation du Japon au nom du Groupe d'États d'Asie.

Les membres du Conseil ont entériné la nomination des experts suivants aux postes devenus vacants à la Commission juridique et technique: M. Michael Wiedicke-Hombach (Allemagne) de l'Institut fédéral des géosciences et des ressources naturelles d'Hannover, M. Samir Samy, Conseiller juridique de la mission permanente d'Egypte auprès des Nations Unies à New York et M. Syamal Kanti Das, Conseiller au Département pour le développement des océans du Gouvernement de l'Inde et ancien membre de la Commission.

Le tâche principale du Conseil cette année est l'examen du règlement pour la prospection et l'exploration des sulfures polymétalliques et les croûtes ferromanganésifères riches en cobalt Dans son discours d'acceptation, M. Park a réitéré ce qui constituaient pour lui les trois objectifs du Conseil à la présente session, à savoir: mettre en place progressivement un système réglementaire concernant les activités de prospection et d'exploitation des sulfures polymétalliques et des encroûtements ferromanganésifères riches en cobalt, tout en protégeant les ressources et l'environnement dans lequel ils se trouvent: tenir compte des caractéristiques de la Zone et finalement, prendre en considération le fait que le nouveau règlement doit encourager les contractants potentiels, d'où la nécessité de faire primer la rentabilité et la viabilité commerciales des activités concernées. Il a signalé d'ailleurs que les principes du marché ne devaient pas être négligés quand la communauté internationale cherche à harmoniser les intérêts communs de l'humanité et favoriser des activités de prospection et d'exploration. Il a insisté sur le besoin d'efficacité et de productivité dans les débats afin de permettre une entente et un consensus sur le projet de règlement.

Le Conseil examinera également la recommandation formulée par la Commission juridique et technique pour l'approbation d'un plan de travail pour l'exploration et l'exploitation des nodules polymétalliques devant être présenté par l'Institut fédéral des géosciences et des ressources naturelles, au nom de la République fédérale d'Allemagne. Il étudiera également les rapports devant être soumis par la Commission juridique et technique et la Commission des finances.

\* \*\*\* \*